

SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2019

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2019, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.164.561, un actif net de D : 2.158.976 et un bénéfice de la période de D : 22.278.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Mars 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 29 avril 2019

Le Commissaire au Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2019

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIF	Note	31/03/2019	31/03/2018	31/12/2018
Portefeuille-titres	4	1 699 378	2 283 392	1 803 371
Actions et droits rattachés		46	35	43
Obligations et valeurs assimilées		1 699 332	2 283 357	1 803 328
Placements monétaires et disponibilités		464 944	716 838	461 660
Placements monétaires	5	464 944	716 838	461 660
Disponibilités		-	-	-
Créances d'exploitation	6	239	3	5 584
TOTAL ACTIF		2 164 561	3 000 232	2 270 615

PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	4 572	6 365	5 240
Autres créditeurs divers	8	1 013	1 633	12 939
TOTAL PASSIF		5 585	7 998	18 179

ACTIF NET				
Capital	9	2 071 113	2 886 176	2 180 115
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		68 615	83 052	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		19 248	23 006	72 321
ACTIF NET		2 158 976	2 992 234	2 252 436
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 164 561	3 000 232	2 270 615

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2019	Période du 01/01 au 31/03/2018	Année 2018
Revenus du portefeuille-titres	10	<u>21 974</u>	<u>27 509</u>	<u>105 556</u>
Revenus des actions		-	-	2
Revenus des obligations et valeurs assimilées		21 974	27 506	105 551
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	3	3
Revenus des placements monétaires	11	<u>3 795</u>	<u>4 316</u>	<u>16 317</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		25 769	31 825	121 873
Charges de gestion des placements	12	(5 379)	(7 488)	(27 788)
REVENU NET DES PLACEMENTS		20 390	24 337	94 085
Autres produits		-	-	19
Autres charges	13	(659)	(887)	(3 359)
Contribution Sociale de Solidarité		(200)	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		19 531	23 450	90 745
Régularisation du résultat d'exploitation		(283)	(443)	(18 424)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		19 248	23 006	72 321
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		283	443	18 424
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		2 255	2 576	3 008
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		492	886	11 488
RESULTAT DE LA PERIODE		22 278	26 912	105 241

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Période du 01/01 au 31/03/2019	Période du 01/01 au 31/03/2018	Année 2018
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	22 278	26 912	105 241
Résultat d'exploitation	19 531	23 450	90 745
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 255	2 576	3 008
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	492	886	11 488
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(115 738)	(90 135)	(908 262)
Souscriptions			
- Capital	46 129	28 145	344 738
- Régularisation des sommes non distribuables	39	18	10 966
- Régularisation des sommes distribuables	1 795	934	16 453
Rachats			
- Capital	(157 834)	(115 259)	(1 207 020)
- Régularisation des sommes non distribuables	(83)	(83)	(38,522)
- Régularisation des sommes distribuables	(5 784)	(3 890)	(34 877)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(93 460)	(63 223)	(803 021)
ACTIF NET			
En début de période	2 252 436	3 055 457	3 055 457
En fin de période	2 158 976	2 992 234	2 252 436
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	38 565	54 343	54 343
En fin de période	36 589	52 749	38 565
VALEUR LIQUIDATIVE	59,006	56,726	58,406
TAUX DE RENDEMENT	1,03%	0,89%	3,88%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 MARS 2019

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, de type capitalisation, régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la société « TUNISIE VALEURS », le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2019, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Mars 2019 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2019, à D : 1.699.378 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2019	% Actif net
Actions & droits rattachés		27	46	0,00%
TPR	9	27	46	0,00%
Obligations et valeurs assimilées		1 641 659	1 699 332	78,71%
Obligations des sociétés		642 590	664 102	30,76%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM +2.2%	1 500	150 000	158 490	7,34%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	40 000	41 074	1,90%
ATL 2014-3 CAT C	1 000	60 000	60 523	2,80%
BTE 2010 B	600	36 000	36 905	1,71%
BTK SUB 2014	3 880	77 065	78 587	3,64%
CIL 2015/1 TF 7,65%	2 000	80 000	83 890	3,89%
TL 2012/1 B TF	800	16 000	16 673	0,77%
TL 2012-2 B	500	10 000	10 107	0,47%
TL 2013-1 CAT B TF	1 000	40 000	41 144	1,91%
TL 2014-2 CAT,A TF	1 000	20 000	20 354	0,94%
TL SUB 2016 CAT B TF	90	8 505	8 561	0,40%
TL 2017-1 CAT,B TF 7,80%	240	24 000	25 223	1,17%
TUNISIE FACTORING 2014-1	1 000	20 000	20 253	0,94%
UIB 2011/1 TR B	500	32 500	33 478	1,55%
UIB 2012/1 A	2 000	28 520	28 840	1,34%
Obligations de l'Etat		80 565	84 233	3,90%
Emprunt national 2014-A	1 001	2 485	2 610	0,12%
Emprunt national 2014-B	1 325	78 080	81 623	3,78%
Bons du Trésor Assimilables		918 504	950 997	44,05%
BTA 12/10/2023 6%	101	94 850	99 211	4,60%
BTA 11/02/2022 6%	67	63 483	65 568	3,04%
BTA 11/08/2022 5,60%	141	134 073	140 923	6,53%
BTA 13/01/2021 5,75%	100	96 600	99 710	4,62%
BTA 14/10/2020 5,50%	297	288 416	298 936	13,85%
BTA 12/02/2020 5,50%	100	96 990	98 599	4,57%
BTA 11/03/2026 6.3%	100	91 900	94 125	4,36%
BTA 12/01/2024 6.00%	56	52 192	53 925	2,50%
Total		1 641 686	1 699 378	78,71%
Pourcentage par rapport au total des actifs				78,51%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2019 à D : 464.944 contre D : 716.838 au 31.03.2018, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2019	% Actif net
BTCT	30 000	27 172	27 716	1,28%
BTCT 52 SEMAINES 10/03/2020 - 8,12%	30 000	27 172	27 716	1,28%
Billet de Trésorerie	150 000	139 991	142 227	6,59%
BT ENDA au 30/10/2019 à 12% pour 270 jours	150 000	139 991	142 227	6,59%
Dépôt à vue		293 597	295 001	13,66%
Amen Bank pasteur		293 597	295 001	13,66%
Total général		460 760	464 944	21,54%
Pourcentage par rapport au total des actifs				21,48%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2019 à D : 239 contre D : 3 à la même date de l'exercice 2018 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2019</u>	<u>31/03/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	236	-	-
Ventes titres à encaisser	-	-	5 581
Autres	3	3	3
Total	239	3	5 584

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.03.2019 à D : 4.572 contre D : 6.365 au 31.03.2018 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2019 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2019</u>	<u>31/03/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Montant HT	4 520	6 292	5 181
TVA	859	1 196	984
Total TTC	5 379	7 488	6 165
Retenue à la source	807	1 123	925
Net à payer	4 572	6 365	5 240

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2019 à D : 1.013 contre D : 1.633 au 31.03.2018, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2019</u>	<u>31/03/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Redevance CMF	183	256	201
Retenues à la source à payer	807	1 123	925
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	227	2 686
TCL	23	27	28
Achats titres à décaisser	-	-	9 099
Total	<u>1 013</u>	<u>1 633</u>	<u>12 939</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Mars 2019, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2018

Montant	2 180 115
Nombre de titres	38 565
Nombre d'actionnaires	545

Souscriptions réalisées

Montant	46 129
Nombre de titres émis	816
Nombre d'actionnaires nouveaux	30

Rachats effectués

Montant	(157 834)
Nombre de titres rachetés	(2 792)
Nombre d'actionnaires sortants	(13)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 255
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	492
Régularisation des sommes non distribuables	(44)

Capital au 31-03-2019

Montant	2 071 113
Nombre de titres	36 589
Nombre d'actionnaires	562

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 21.974, pour la période allant du 01.01 au 31.03.2019 contre D : 27.509 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2018 et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2019	du 01/01 au 31/03/2018	Année 2018
<u>Revenus des actions</u>			
- Dividendes	-	-	2
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
<i>Revenus des obligations</i>			
- Intérêts	10 948	12 991	49 964
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- Intérêts des BTA et emprunt national	11 026	14 516	55 587
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>			
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>			
- Intérêts	-	3	3
TOTAL	21 974	27 509	105 556

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2019 à D : 3.795 contre D : 4.316 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2018, il représente le montant des intérêts au titre du premier trimestre 2019 sur les dépôts, les billets de trésorerie et les BTCT, et se détaille comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2019	du 01/01 au 31/03/2018	Année 2018
Intérêts des dépôts à vue	1 401	2 219	7 397
Intérêts des billets de trésorerie pré-comptés	2 236	-	-
Intérêts des BTCT	158	2 097	8 920
TOTAL	3 795	4 316	16 317

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2019, à D : 5.379 contre D : 7.488 pour la même période de l'exercice 2018, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du premier trimestre 2019.

	du 01/01 au 31/03/2019	du 01/01 au 31/03/2018	Année 2018
Commission de gestion	5 379	7 488	27 788
TOTAL	5 379	7 488	27 788

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01.01 au 31.03.2019, à D : 659 contre D : 887 pour la même période de l'exercice 2018, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2019	du 01/01 au 31/03/2018	Année 2018
Redevance CMF	538	749	2 779
TCL	65	81	328
Autres	56	57	252
TOTAL	659	887	3 359

Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la Société "TUNISIE VALEURS". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5% TTC l'an, sur les placements en actions et de 1% TTC l'an sur le reliquat de l'actif net.

Rémunération du dépositaire :

La société "AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres. Sa rémunération est supportée par le gestionnaire.